TSC Réunion du 28 septembre 2019

Présentation du VPDIVE par la Commission Régionale GRAND EST, à la demande du Président de la CN TSC, Christophe MARTINEL

Le mar. 17 sept. 2019 à 14:27, Frédéric BURCK <[frederic.burck@yahoo.com](mailto:frederic.burck@yahoo.com)> a écrit :

Bonjour Rocco,

Je te joins la présentation de VPDIVE que j'aurai aimé souhaité présenté à Christophe, notre président de commission national que je place en copie.

Il pourra s'il le souhaite comme je l'espère, te donner un petit quart d'heure pour présenter ce fichier.

Christophe a fait la connaissance de Jeremy à Brest ; il connait donc la personne et sa valeur humaine.

VPDIVE évolue beaucoup et peut permettre au tir sur cible de se développer avec zéro impact financier  et je m'explique :

Création gratuite d'une URL et d'un site pour un club, une commission départementale (TSC), un comité départemental, une commission régionale (TSC ; nous en sommes la preuve).

VPDIVE, peut rendre d'énorme service à la commission TSC. Permettre un contrôle des documents des compétiteurs préalables (les responsables d'une activité ont la visibilité du profil des inscrits (CACI, Attestation de prolongation, Attestation d'assurance, autorisations pour les mineur et de la licence en vigueur si le compétiteur l'a scanné et placé dans son profil.

Il apparaît alors que notre commission y gagne en temps.

Nous pouvons même imaginer la création d'un passeport compétition qui permettrait aux organisateurs de visualiser très rapidement et avant la compétition tous les documents nécessaires et de faire parvenir le passeport pour la dite-compétition à présenter avec une pièce d'identité seulement... c'est une piste. (A ce jour, personne ne fait cela). Les inscriptions pourront immédiatement être réalisées et payées ; tant pis pour ceux qui ne viennent pas.

Dans les cartons (mais pas pour tout de suite), le carnet pédagogique en ligne (l'élève entre en stage initial il est déclaré par l'équipe pédagogique qui affecte un ou plusieurs tuteurs). Les compétences sont renseignées par l'équipe pédagogique et le suivi également. L'élève pourra prendre à tout moment le relevé de sa progression. Les instances de contrôles (exemple le collège des juges national, par exemple), est informé par notification lorsqu'un bloc complet est validé par l'équipe pédagogique. Ainsi, au final, l'organe de contrôle est tenu informé des progressions partout en France, mais laisse travailler les équipes décentralisées. Cela pourrait aider dans un certain point du jour dans l'avenir...

VPDIVE est une vraie force qui se développe derrière le travail de Jeremy.

A vous de voir...

je pense que les petites commissions ont un très intérêts à travailler avec VPDIVE et pourront obtenir une grande aide, alors que leurs moyens sont revus à la baisse.

Bonne réception et bonne réunion.

Merci D'avance Christophe pour l'intérêt que tu aura pu trouver dans ce mail.

Cordialement et sportivement,

Frédéric BURCK.